

ABERRANT ! SCANDALEUX ! INSENSÉ

REJOINS-NOUS À NOTRE MANIF AU FINISH !
TOUS LES MARDIS DE 11H30 À 12H
DEVANT BRUSS'HELP (RUE DE L'ASSOCIATION 15 - 1000 BRUXELLES)

**UN PROBLÈME DE NON-LOGEMENT
N'EST PAS CONSIDÉRÉ
UN PROBLÈME DE LOGEMENT !!!**

Appel à mobilisation adressé aux secteurs "sans-chez-soirisme" et "logement" de la Région de Bruxelles-Capitale :

Le [Syndicat des immenses](#) organise depuis le 1er février 2022 une **MANIF AU FINISH** tous les mardis de 11h30 à 12h sur le trottoir devant le 15 rue de l'Association à 1000 Bruxelles, où siège Bruss'Help, l'ASBL de droit public chargée de « coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale ».

Motivation de l'action

Le Secrétariat d'État en charge du Logement n'est pas représenté au CA de Bruss'Help, contrairement aux Ministères en charge de la Politique de l'Aide aux Personnes, c'est-à-dire en charge de l'action « social-santé ».

S'agissant de venir en soutien à des personnes sans chez-soi, cette « **impasse sur le logement** » implique très concrètement que, en Région de Bruxelles-Capitale, **une personne en non-logement est considérée avoir un problème « social-santé »... et non un problème de logement !** Comment s'étonner encore que le nombre de personnes sans chez-soi n'arrête pas d'augmenter ?

[Lire ici les dessous politico-juridiques de cette "impasse sur le logement".](#)

Début et fin de l'action

Lancée le mardi 1^{er} février 2022, l'action prendra fin dès que la Secrétaire d'État en charge du Logement sera représentée au CA de Bruss'Help, que cela passe par une refonte des statuts de Bruss'Help ou, en attendant cette refonte, par un nouveau et temporaire règlement intérieur du CA.

On peut visionner [ici les premières photos](#) de la **MANIF AU FINISH** et télécharger les flyers [FR](#) et [NL](#).

Envie d'en être, un mardi à 11h30 ?

On ne sera bien sûr jamais trop nombreux derrière la banderole de la **MANIF AU FINISH**... mais deux personnes suffisent pour la tenir, le temps de la photo prise par un membre du Syndicat des immenses.

Vous pouvez vous engager à être au moins deux personnes présentes un mardi de 2022 ? Merci d'en préciser la date par mail à syndicatdesimmenses@gmail.com.

À mardi (où qu'il tombe en 2022) !

Le Syndicat des immenses